

Sentiers des Montagnes du Giffre Des dégradations constatées sur les balises directionnelles VTT du Plateau de Loëx

C'est avec tristesse que la Communauté de Communes a constaté ces derniers jours qu'une partie de l'itinéraire balisé pour la pratique du VTT sur le Plateau de Loëx a été détériorée volontairement. Plusieurs balises directionnelles ont été peintes entre les secteurs de la Mouille aux Bois et Vérüy, et à proximité du lac du Col de Joux Plane sur la commune de Verchaix.

Dans le cadre de la compétence "Protection et mise en valeur de l'environnement", la Communauté de Communes assure l'entretien des 650 km de sentiers balisés du territoire. Ce réseau, pour moitié intégré au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), permet de valoriser le patrimoine culturel et paysager des Montagnes du Giffre. En 2020, la Communauté de Communes a mobilisé près de 290 000 euros, hors dépenses d'investissements, pour cette mission. Chaque année, de mai à octobre, une quinzaine d'agents assure la veille, l'entretien, le balisage, la signalétique ou les travaux sur les sentiers afin de garantir une qualité et une sécurité pour les usagers.

"Notre réseau de sentiers est un atout et une plus value pour ceux qui souhaitent se détendre en famille, pratiquer une activité sportive ou découvrir le patrimoine local", explique Cyril Cathelineau, vice-président de la Communauté de Communes en charge de l'environnement. "C'est aussi une manière de canaliser les flux de randonneurs pédestres ou à VTT, au même titre que nos panneaux d'information, afin de réduire les dispersions dans les milieux sensibles ou dans les alpages. C'est d'autant plus important sur un site remarquable comme le Plateau de Loëx, classé au titre de Natura 2000 et qui obtiendra prochainement le label Espace Naturel Sensible".

Par ailleurs, "la sécurité des usagers dans ce type de lieu de moyenne montagne, particulièrement isolé et présentant un danger potentiel, est un souci majeur de la Communauté de Communes. Il est regrettable que l'inconscience et l'inconséquence de certains pénalisent les usagers qui empruntent ces sentiers".



SIGNALER UN PROBLÈME SUR UN SENTIER

Vous rencontrez une anomalie sur un sentier (mauvais balisage, obstacles...) et vous souhaitez le signaler ?

Envoyez un message au service "sentiers" de la Communauté de Communes en indiquant le lieu et l'origine du problème avec un maximum de précisions. En joignant une ou plusieurs photos, c'est encore mieux !

Courriel

syndicat.haut.giffre@wanadoo.fr

Téléphone

04 50 34 46 02

